



Cité Educative de la ville de Laon



Guide d'accompagnement du porteur de projet



Table des matières

<i>PRESENTATION</i>	<i>1</i>
<i>CHIFFRES CLES</i>	<i>2</i>
<i>LES DELEGATIONS DE LA CITE EDUCATIVE DE LAON</i>	<i>3</i>
<i>PORTER UN PROJET</i>	<i>8</i>
<i>CALENDRIER PERPETUEL</i>	<i>9</i>
<i>MODELE DE FICHE PROJET</i>	<i>10</i>
<i>LISTE DE VERIFICATION AVANT DE SOUMETTRE VOTRE PROJET</i>	<i>15</i>
<i>CIRCUIT FINANCIER</i>	<i>17</i>
<i>REGLES DE COMMUNICATION</i>	<i>18</i>
<i>AUTORISATION DE CAPTATION ET D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE</i>	<i>19</i>
<i>LISTE DES CORRESPONDANTS DE LA CITE EDUCATIVE DE LAON</i>	<i>20</i>
<i>NOTES</i>	<i>21</i>

Présentation

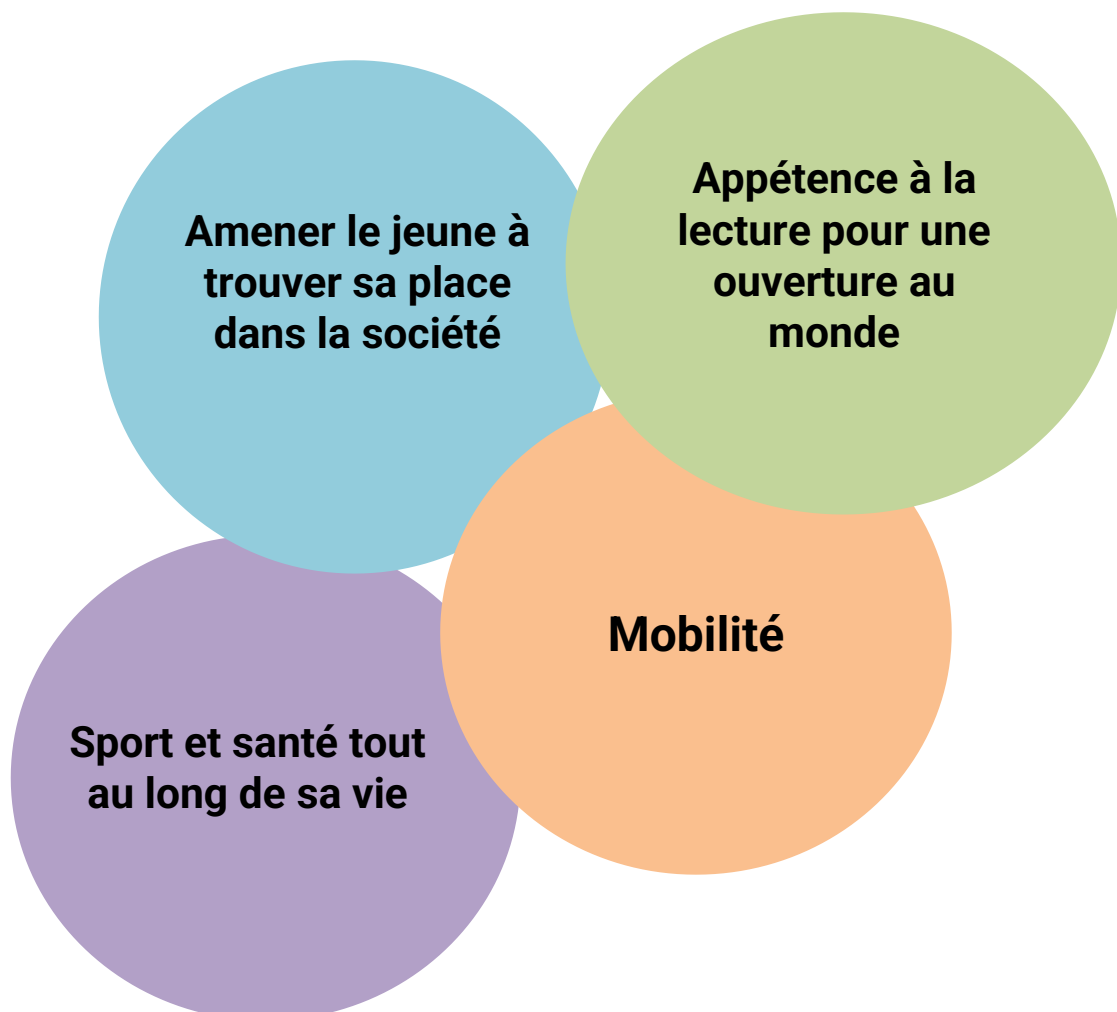
Ce Vademecum est à destination des porteurs de projets pour faciliter la proposition, la rédaction et la mise en œuvre des fiches actions de la cité éducative.

Les trois objectifs nationaux fixés aux cités éducatives sont :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles pour la réussite de tous

Ils convergent pleinement avec ceux des dispositifs contractuels déjà mis en œuvre à Laon à l'échelle de la ville : le Projet éducatif global, la Convention Territoriale Globale, le Contrat Local de Santé ou encore le Contrat de ville, dans ses volets éducatifs et cohésion sociale.

Les actions de la Cité éducative de Laon s'organisent principalement dans le cadre de 4 délégations qui répondent aux problématiques du territoire :



Chiffres clés

- Une démarche initiée à Laon en 2022
- Nouvelle labellisation de 3 ans en 2025
- Un projet au service de la continuité éducative des 0/25 ans
- Un programme triennal d'actions
- Les quartiers politique de la Ville « Montreuil – Champagne/Moulin Roux » comme périmètre d'intervention



7 écoles maternelles

La cité
Anatole France
Louise Macault
La Fontaine
Hélène Boucher
St Exupéry
Moulin Roux



5 écoles élémentaires

Bois de Breuil
Anatole France
Louise Macault
La Fontaine
St Exupéry



2 collèges

Collège Charlemagne
Collège J Mermoz



3 lycées

Lycée P Claudel
Lycée Méchain
Lycée J Daubié



3 centres sociaux

CS CAP NO
CS le Triangle
EVS cité des cheminots



3 Structures de la petite enfance

les Lutins
Crèche familiale du triangle
Françoise marquette



3 accueils de loisirs

Anatole France
Maison Marc Sangnier
Ecole Moulin Roux

Les délégations de la cité éducative de Laon

... Que font-elles ?

- Elles développent un projet, le plus complet et concerté possible, autour du changement souhaité.
- Elles utilisent ou créent des actions, à court, moyen ou long terme, sous forme de parcours.
- Elles imaginent des formules innovantes ou refont ce que les partenaires ont déjà fait et qui marchait très bien.
- Elles font venir des intervenants extérieurs au territoire, elles demandent à monter en compétence.
- Elles impulsent un changement profond et créent une synergie dans un objectif commun.

... Qui en fait partie ?

- Celles et ceux qui veulent bien y participer !
- Toute personne qui veut œuvrer au changement visé.



Les membres de cette délégation ciblent comme objectif : donner au jeune le goût de l'effort et le plaisir de pratiquer.

Ces membres posent des axes d'actions nécessaires à l'atteinte, à terme, de ce changement principal :

- Trouver une activité qui allie effort et plaisir tout en restant dans le cadre de notre problématique plus générale du manque de mobilité des jeunes

- S'adapter à des contraintes physiques et psychiques de chacun pour ne laisser aucun jeune de côté

- Changer les mentalités et les habitudes des enfants, des jeunes et de leur famille.

De cette réflexion sont nés trois groupes de travail :

- Parcours « développer la pratique vélo » : Faire de cette pratique, de la maternelle au lycée, un outil de motivation et de satisfaction, puis l'intégrer dans un projet de mobilité douce qui permettra aux jeunes d'envisager de sortir de leur quartier pour leurs stages, leur premier emploi etc.

- Parcours « activité physique adaptée » : Les acteurs institutionnels comme les professeurs ou les agents municipaux, mais également les représentants des services de santé, les parents et les partenaires associatifs se mobiliseront afin de créer des parcours adaptés aux contraintes physiques ou psychiques pour les jeunes les plus éloignés de ces pratiques.

- Parcours « activité physique parents/enfants et hygiène de vie » : Encourager dès le plus jeune âge un changement dans la mobilité générale du jeune et de sa famille, qui s'accompagne d'une réflexion autour de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil etc.). Le jeune est motivé et accompagné dans tous les espaces temps de son parcours (à l'école, lors des activités périscolaires mais aussi dans les moments où l'institution se retire et que la famille doit prendre seule le relais).

Cette délégation fixe un objectif de changement à long terme : les jeunes de la cité éducative s'investissent dans un parcours personnel et dans une dimension citoyenne.

Les membres de cette délégation s'inscrivent pleinement dans un développement pluriannuel de leurs actions.

Le changement immédiat visé est : une meilleure écoute des jeunes et une meilleure connaissance

des actions, des ressources et des acteurs qui accompagnent le jeune tout au long de son parcours. L'objectif est de fédérer les différents partenaires, les rendre accessibles aux jeunes et plus présents sur les différents temps de vie du jeune.

Les changements identifiés à moyen terme sont le renforcement de la connaissance croisée des possibilités d'investissement citoyen et des opportunités que chacun peut apporter au jeune. L'un des objectifs est de favoriser un environnement dans lequel le jeune pourra apprendre à se connaître et à connaître les autres, accepter leurs différences et de trouver des clés de compréhension du monde qui l'entoure. L'objectif à terme est de rendre acteur le jeune en lui offrant la possibilité de mener des initiatives et des projets qui le concernent.

La finalité de cette délégation est de lever les freins psychologiques, sociaux, financiers et de permettre au jeune de s'investir et d'être acteur de son parcours.





Le livre et la culture dans un sens plus large sont des vecteurs d'émancipation, de confiance et de satisfaction que les jeunes peuvent utiliser dans le développement de leur propre parcours.

La délégation répond donc à plusieurs enjeux :

Rendre le livre plus accessible et attractif

Favoriser l'accès à la culture

Eveiller à l'esprit critique (sensibiliser aux fake news, détournements de l'histoire,

manipulations...)

Comme les autres délégations, elle s'inscrit dans une logique de parcours et dans de changement à long terme.

Le changement immédiat visé est d'apprendre à se connaître entre partenaires, reconnaître les compétences et particularités de chacun, mettre en exergue les talents et les points d'appui de chaque acteur impliqué dans la délégation. Pour se faire, des projets conjoints s'organiseront autour de temps forts tout au long de l'année. Ils permettront d'offrir une approche plurielle des thématiques et de faire émerger les points d'appui d'une meilleure connaissance et d'une meilleure coopération.

Forts de l'interconnaissance partenariale et en s'appuyant sur un réseau constitué et solide, les membres de la délégation mettront en œuvre des projets qui pourront développer l'appétence à la lecture des jeunes. Cette ambition conduira à prendre une nouvelle fois le jeune dans l'entièreté de ses temps de vie et dans la totalité de sa réalité (domaine familial compris). Il est également nécessaire de répondre aux enjeux de coéducation et d'accompagnement à la parentalité pour que l'ouverture et l'appétence générées chez le jeune ne soient pas freinées par un conflit de loyauté vis-à-vis de la culture familiale ou socio culturelle.



Les délégations de la Cité Educative ont pour objectif de brasser l'ensemble des thématiques touchant à la vie du jeune et de l'élève. C'est pour cette raison qu'une délégation ayant pour thématique la mobilité est mise en place.

En effet, la mobilité est un sujet majeur au sein de la Cité Educative de Laon, tant par la mobilité interne due à la topographie de la commune, mais également sur la mobilité externe. Les freins

peuvent être d'ordre financiers, mais également psychologiques. Ces freins peuvent nuire au parcours scolaire et professionnel de l'élève, mais aussi à son développement en tant que jeune, tant sur le plan social que culturel.



Porter un projet

L'OBJECTIF

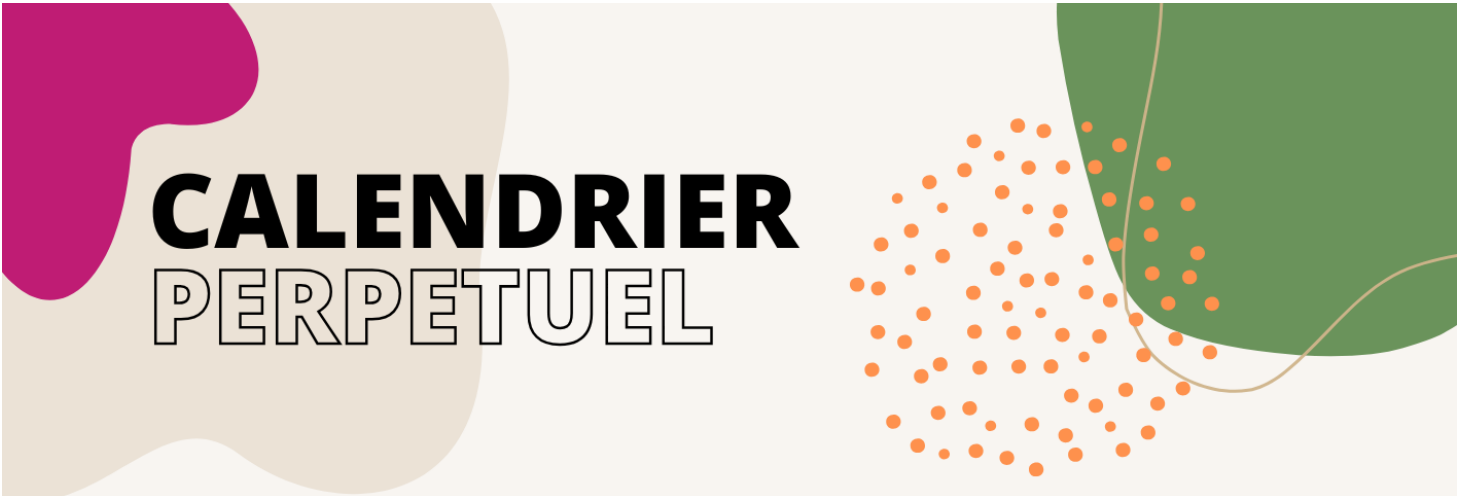
Porter un projet c'est assurer toute la responsabilité des actions, du déroulement et de l'évaluation des actions réalisées au service du public visé.

LE PROCESSUS

Le dossier complet doit avoir été préalablement transmis au comité technique de la Cité éducative de Laon qui pourra le valider lors de la commission prévue à cet effet.

Méthodologie

- Prendre contact avec l'un des deux CPO,
- Préparer les éléments budgétaires, financiers et humains,
- Préparer précisément les éléments matériels et techniques, en lien avec les structures partenaires,
- Prévoir les aspects juridiques (droit à l'image, assurances, règlement intérieur des structures...)
- Prévoir les modalités de communication y compris dans le budget du projet,
- Suivre les actions, en établir le bilan et l'évaluation, rendre compte au comité technique.



CALENDRIER PERPETUEL

**En décembre
et en juin**

COMITÉ DE PILOTAGE

2 fois par an, les actions et bilans financiers sont vérifiés et l'orientation politique est validée ou réajustée

**De septembre
à juillet**

COMITES TECHNIQUES

Chaque mois, la Troïka se réunit pour suivre les projets, prévoir les orientations, construire les budgets, coordonner les actions

En juin

Les projets de l'année N+1 doivent être identifiés pour la présentation du tableau budgétaire prévisionnel

**Plusieurs fois
dans l'année**

RENCONTRES PARTENARIALES

Groupes de travail et journées de rencontre des délégations

Modèle de fiche projet

Fiche Projet n° Année scolaire / 	Intitulé de l'action :	
	Axe stratégique 1- Conforter le rôle de l'École 2- Promouvoir la continuité éducative 3- Ouvrir le champ des possibles	Objectifs généraux : 1.1 – Soutenir et impliquer les enfants et les jeunes 1.2 – Coopérer avec les parents 1.3 – Accompagner les personnels 2.1 – Mobiliser les réseaux existants 2.2 – Sécuriser et renforcer les parcours 3.1 – Co construire les mobilités 3.2 – Accompagner la construction du projet personnel 3.3 – Développer les parcours
Porteur institutionnel de l'action : Éducation nationale Ville de Laon Action : nouvelle reconduite Tranche(s) d'âge(s) concernée(s) : 0-3 ans 4- 6 ans 7- 10 ans 11-14 ans 15-17 ans 18-25 ans	Structure(s) à l'initiative de l'action : 	Responsable de l'action <i>responsable de la collecte des données nécessaires à l'évaluation</i> Nom, prénom, mël, téléphone : Référent de communication
Établissements concernés par l'action :		

VOLET 1 : LE PROJET

1.1. Description de l'action (Préciser si besoin : le déroulé précis, le planning, la récurrence)	
Objectif(s) de l'action :	Lieux de l'action :

Partenaires sollicités	Moyens humains	Moyens logistiques et pédagogiques

VOLET 2 : LE BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		Conseil(s) Régional(aux) :	
Assurance			
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756 - Cotisations	
		758 - Dons manuels - Mécénat	
- Charges financières		76 - Produits financiers	
- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
- Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
- Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE 7			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 – Dons en Nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

La subvention sollicitée de _____ €, objet de la présente demande représente _____ % du total des produits du projet
(Montant sollicité/total du budget) x 100.

À des fins de contrôle des dépenses au long-court, et en reprenant les intitulés du volet ci-avant, merci de préciser les éléments constitutifs de la demande de subvention :

Exemple : Si vous demandez une subvention pour des déplacements, préciser le nombre de déplacement les dates approximatives et les lieux de déplacement.

Précisions	Montant
Total	

Volet 3. Indicateurs prévisionnels de réalisation et d'évaluation
Pour mesurer ce qui a été réalisé et analyser les éventuels écarts entre prévisionnel et réalisé, ils reposent sur : - des indicateurs quantitatifs (nb de présents, nombre de séances...) - des éléments d'observation (satisfaction, évolution des connaissances, implication...) NB : les données réalisées seront à compléter dans le volet 4 ci-après, qui sera transmis qu'à la fin de l'action
Concernant la typologie de l'action
Concernant les objectifs visés
Concernant le public visé.
Concernant le ressenti des bénéficiaires.

Les volets 1, 2 et 3 sont à transmettre dès la demande de financement. Le volet 4 n'est transmis qu'une fois l'action terminée et évaluée.

Volet 4 : Évaluation finale de l'action

(Indicateurs qualitatifs et quantitatifs et réalisation : ce qui a été effectivement réalisée ; à ne remettre qu'une fois l'action évaluée)

Concernant Le public visé

Nombre total de jeunes bénéficiant de l'action :
Nombre total de jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville :
Nombre total de jeunes Boursiers :
Autres bénéficiaires :

Niveau de réussite des objectifs

Décrire précisément le contenu de l'action réalisée (décrire une séance type : démarche pédagogique mise en œuvre, type de réalisations, supports d'intervention, lieu etc.) et les changements par rapport au projet prévisionnel :

Synthèse de l'évaluation

Points forts de l'action :

Points faibles de l'action :

L'action va-t-elle être reconduite ? pourquoi ? Avec quelles modifications ?

L'action réalisée : le qualitatif

Le public a-t-il été participatif pendant l'activité ? Sous quelles formes ?

Décrire l'ambiance durant l'activité :

Le public a-t-il été satisfait de l'activité proposée, pourquoi ?

*Comment avez-vous recueilli son opinion ?
(Joindre tout document utile)*

VOLET 4 : BILAN FINANCIER

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		Conseil(s) Régional(aux) :	
Assurance			
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756 - Cotisations	
		758 - Dons manuels - Mécénat	
- Charges financières		76 - Produits financiers	
- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
- Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
- Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE 7			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 – Dons en Nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			

864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet
(Montant sollicité/total du budget) x 100.

Modèle de fiche appel à projet école / mairie en cas de demande co financement municipal



APPEL À PROJETS VILLE-ÉCOLES

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM DE L'ÉCOLE

NOM DE L'ENSEIGNANT : NIVEAU

SCOLAIRE :

NOMBRE D'ÉLÈVES CONCERNÉS

DEFINITION DU PROJET

INTITULÉ :

OBJECTIFS DU PROJET

LIEN AVEC LE PROJET D'ÉCOLE :

☐ projet interne à l'école 0 projet inter-établissement : préciser

☐ REP+

0 séjour scolaire

IZI EAC (éducation artistique et culturelle) E]

autour de la citoyenneté

0 autour du développement durable

0 autour de la prévention-santé, EPS

0 autre : préciser

PRÉSENTATION (des documents annexes peuvent être transmis)

NOM DE L'ARTISTE OU AUTRE INTERVENANT PARTIE PRENANTE AU PROJET (tout intervenant doit bénéficier d'un agrément de l'Education Nationale, joindre CV)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES. APPORTS ATTENDUS POUR L'ÉLÈVE

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Partie à renseigner uniquement pour les écoles du secteur de la Cité éducative

Axe stratégique

Objectifs généraux

- | | |
|------------------------------------|---|
| 0 1. conforter le rôle de l'école | 0 1.1 soutenir et impliquer les enfants et les jeunes |
| | 0 1.2 coopérer avec les parents |
| | ☐ 1.3 accompagner les personnels |
| 0 2. promouvoir la continuité | 0 2.1 mobiliser les réseaux existants |
| | 0 2.2 sécuriser et renforcer les parcours |
| 0 3. ouvrir le champ des possibles | 0 3.1 Co construire les mobilités |
| | 0 3.2 accompagner la construction du projet personnel |
| | 0 3.3 développer les parcours |

BUDGET PRÉVISIONNEL
Le budget doit être équilibré

DÉPENSES	RECETTES
<u>HEBERGEMENT</u> Nom du prestataire : Montant total : soit par enfant :	<u>PARTENAIRE</u> Nom du partenaire : Montant total : soit par enfant :
<u>TRANSPORT</u> <u>Nom du Prestataire</u> <u>Montant total</u> <u>soit par enfant</u>	<u>COOPERATIVE SCOLAIRE</u> <u>Montant total</u> <u>soit par enfant</u>
<u>MATIERES ET FOURNITURES</u> Montant total : soit par enfant :	<u>CITE EDUCATIVE</u> Montant sollicité soit par enfant :
<u>ARTISTE OU AUTRE INTERVENANT</u> Nom de l'intervenant Nombre et durée d'interventions prévues Montant total : soit par enfant :	<u>VILLE DE LAON</u> Montant sollicité : soit par enfant :
	<u>FAMILLES</u> Montant total soit par enfant :
TOTAL GENERAL :	TOTAL GENERAL :

Annexes

1. les modalités de financement envisageables pour les séjours

Ecoles du périmètre Cité éducative	Ecoles en dehors du périmètre Cité éducative
Ville de Laon 60 € maximum par enfant	Ville de Laon 60 € maximum par enfant
Cité éducative 180 € maximum par enfant	Cité éducative 0 €
Plafonnement pour les familles Mer 40 € maximum Montagne 30 € maximum Proximité 10 € maximum	Participation des familles à déterminer en conseil d'école La ville de Laon contribuera à une aide de 40€ par enfant soit participation totale de la ville par enfant possible = 100€

BILAN DE L'ACTION

A retourner 8 jours avant l'achèvement de l'action. La prise en charge financière de la Ville de Laon est conditionnée par la réalisation de ce bilan (versement du solde de la subvention)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM DE L'ÉCOLE :

NOM DE L'ENSEIGNANT

NOMBRE D'ÉLÈVES RÉELLEMENT BÉNÉFICIAIRES ET NIVEAU SCOLAIRE

DEFINITION DU PROJET

INTITULÉ :

☐ projet interne à l'école 0 projet inter-établissement : préciser

☐ REP+

0 séjour scolaire

0 EAC (éducation artistique et culturelle)

0 autour de la citoyenneté

E] autour du développement durable

0 autour de la prévention-santé, EPS

0 autre : préciser

DEROULEMENT DE L'ACTION (des documents annexes peuvent être transmis)

EVALUATION DES OBJECTIFS

COMMUNICATION. RESTITUTION (joindre un visuel)

Partie à renseigner uniquement pour les écoles du secteur de la Cité éducative

Synthèse de l'évaluation

Points forts de l'action

Points faibles de l'action

L'action va-t-elle être reconduite et pourquoi :

Sur quels points d'amélioration va-t-elle être reconduite si tel est le cas

BILAN FINANCIER
Le budget doit être équilibré

DÉPENSES RÉELLES	RECETTES RÉELLES
HÉBERGEMENT Nom du prestataire : Montant total soit par enfant :	PARTENAIRE Nom du partenaire Montant total soit par enfant :
TRANSPORT Nom du prestataire Montant total : soit par enfant :	COOPERATIVE SCOLAIRE Montant total : soit par enfant :
MATIÈRES ET FOURNITURES Montant total soit par enfant	CITÉ ÉDUCATIVE Montant sollicité soit par enfant
ARTISTE OU AUTRE INTERVENANT Nom de l'intervenant : nombre et durée d'interventions : Montant total soit par enfant :	VILLE DE LAON Montant sollicité soit par enfant :
	FAMILLES Montant total soit par enfant :
TOTAL GENERAL :	TOTAL GENERAL :

Liste de vérification avant de soumettre votre projet

Vous avez clairement indiqué :

Titre du projet	Oui	Non
Etablissement porteur	Oui	Non
Contact(s) pour l'action	Oui	Non

Nous pouvons identifier les éléments suivants :

Observables	Oui	Non
Nombre d'élèves		
Nombre d'adultes		
Niveau de classe Tranche d'âge		
Public visé (nombre de QPV et/ou boursiers)		
Thématique		
Axe national de cité éducative		
Le projet peut être inclus dans une délégation de cité		
Ce projet s'inscrit dans le travail spécifique sur la parentalité		
La conception de ce projet a fait partie d'une réflexion collective		
Ce projet implique différents partenaires de la cité éducative		

Vous avez indiqué :

Calendrier des réalisations	Avec les dates	Et les actions prévues
Nature de la mise en valeur de l'action et du travail des jeunes		
La répartition des coûts entre les différents co financeurs est bien indiquée		<i>Merci d'indiquer clairement qui paiera quel devis afin de permettre un traitement en service de gestion plus simple et plus rapide.</i>





Circuit financier

Les dépenses afférentes à la Cité éducative s'organisent de la manière suivante :

- ◆ Dépôt d'un dossier de projet complet auprès des pilotes de la Cité éducative. Ce projet fera l'objet d'un examen et d'une validation éventuelle en comité technique. Les projets doivent être soumis au plus tard fin mai de l'année N pour une réalisation en année N+1
- ◆ Bon de commande établi par le collège Charlemagne ou par la ville de Laon, sur la base du projet présenté et validé (devis...).
- ◆ Paiement effectué par le gestionnaire du collège Charlemagne (et transmis à l'agent comptable du Lycée P. Méchain) et/ou la ville de Laon à réception de la facture spécifiant "action cité éducative".

ð Aucune facture ne sera payée par le collège Charlemagne et/ou la ville de Laon en l'absence de bon de commande préalable.

ð Les commandes seront passées et les factures payées dans le cadre strict du budget alloué au projet. Aucun dépassement ne pourra avoir lieu.

- ◆ Au terme de chaque action, le bilan opérationnel et budgétaire devra obligatoirement être fourni aux pilotes de la Cité éducative dans un délai maximum d'un mois après la fin du projet.
- ◆ En cas d'absence de respect de ces conditions générales, un remboursement des sommes allouées pourra être requis.



Règles de communication

Toute communication sur une action soutenue par la cité éducative doit comporter les logos suivants :



Le référent de communication

Quel est son rôle ?

Chaque porteur de projet doit désigner un référent communication de l'action déposée. Son rôle sera de centraliser et de proposer du contenu (articles, photos, vidéos...) pour alimenter les plateformes numériques de la cité éducative et ainsi valoriser l'action et son impact.

Attention, c'est le référent communication qui veille au respect des droits à l'image et au son en gérant les autorisations à faire signer (cf. document ci-joint)

Une validation sera requise avant sa publication sur la plateforme.

Autorisation de captation et d'utilisation de l'image d'une personne mineure

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Agissant en qualité de représentant légal de :

Autorise le responsable de la communication de la Cité de Laon ainsi que la coordination nationale des Cités éducatives à utiliser et diffuser des photographies, captations vidéo et/ou vocales et les diffuser à titre gratuit concernant les actions réalisées le ____ / ____ / ____ à

Les photographies, vidéos et prises de sons susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur tous les supports de communication des Cités éducatives (newsletter, réseaux sociaux, articles locaux, site internet des Cités éducatives) hors affichage, sur une durée de 5 ans.

Fait à, le ____ / ____ / ____

Signature



Liste des correspondants de la Cité éducative de Laon

NOM	STRUCTURE	COORDONNÉES
Laurent GAVEL	Principal du Collège chef de file Charlemagne	Tel : 03 23 27 77 88 ce.0020090m@ac-amiens.fr
Claudia MATHIEU	Adjointe au maire de la ville de Laon en charge de l'éducation et de la jeunesse	Tel : 03 23 22 85 10 cmathieu@ville-laon.fr
Maïa SAXENA	Déléguée de la préfète dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville	Tel : 03 23 21 82 30 maia.saxena@aisne.gouv.fr
Beatriz CAAMAÑO	CPO Education Nationale	Tel : 06 85 88 73 13 cpo.citeduc-laon@ac-amiens.fr
Andréa AÏWA	CPO Ville de Laon	Tel : 03 23 26 30 93 aaiwa@ville-laon.fr
Stéphane THUEUX	Principal du collège J Mermoz	Tel : 03 23 23 09 67 Stephane.thueux@ac-amiens.fr
Noura BADER	Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Laon	Tel : 03 23 26 22 11 (Secrétariat) ien02.laon@ac-amiens.fr
Nathalie MONTCRIOL	Directrice générale adjointe des services de la ville (éducation jeunesse, cohésion sociale, culture)	Tel : 06.16.77.00.33 nmontcriol@ville-laon.fr

Notes

[illegible]

